

Musique d'introduction

Voix (sur fond de musique)

Vous écoutez le balado *En bref*.

Dans cet épisode, Jacqui Kuypers et Allison King, directrices de projets au Conseil des normes d'audit et de certification, expliquent les composantes du système de gestion de la qualité et les avantages que vous pouvez tirer de l'approche fondée sur les risques énoncée dans la norme ISQM 1.

Voix (sans musique)

AK : Jacqui, peux-tu m'en dire un peu plus au sujet de cette approche fondée sur les risques à l'égard de la gestion de la qualité énoncée dans la norme ISQM 1?

JK : La nouvelle approche à l'égard de la gestion de la qualité vise à attirer l'attention du cabinet sur les risques qui peuvent avoir une incidence sur la qualité de la mission. Elle est adaptable, car elle prévoit que le cabinet conçoive, mette en œuvre et fasse fonctionner son système de gestion de la qualité en fonction de sa nature et de sa situation ainsi que de la nature et des circonstances des missions qu'il réalise. La norme ISQC 1 actuelle, en comparaison, exige l'établissement de politiques et de procédures, quelle que soit la taille du cabinet.

AK : Bon nombre de professionnels en exercice au Canada exercent à titre individuel ou font partie d'un petit ou moyen cabinet. Peux-tu expliquer en quoi les propositions sont adaptables?

JK : L'adaptabilité de la norme ISQM 1 en projet est au cœur des délibérations de l'IAASB depuis le début du projet.

L'IAASB a mis l'accent sur l'adaptabilité en intégrant :

- une analyse portant expressément sur l'adaptabilité des exigences dans l'introduction de la norme ISQM 1 en projet;
 - une exigence explicite à l'égard de l'exercice du jugement professionnel;
 - des références, tout au long de la norme, à la prise en compte de la nature et de la situation du cabinet ainsi que de la nature et des circonstances des missions qu'il réalise;
 - des énoncés explicites selon lesquels il peut y avoir des circonstances où une exigence n'est pas pertinente pour le cabinet en raison de sa nature et de sa situation;
-

- des modalités d'application qui donnent des exemples applicables aux petits et moyens cabinets.

AK : En quoi cette nouvelle approche sera-t-elle utile aux professionnels exerçant à titre individuels ou aux professionnels en exercice qui font partie d'un petit ou moyen cabinet?

JK : La nouvelle approche apportera de nombreux avantages pour les systèmes de gestion de la qualité des cabinets, car elle contribuera à la réalisation uniforme de missions de grande qualité. Voici quelques-uns de ces avantages :

- insistance sur la mise en œuvre de réponses **proactives** aux situations nouvelles et sur la gestion proactive ou l'atténuation des risques pour favoriser l'amélioration continue et la réceptivité;
- attention accrue accordée au suivi du système dans son ensemble, afin que des mesures correctives efficaces puissent être prises en temps opportun;
- possibilité pour le cabinet d'adapter le système en fonction de sa nature et de sa situation ainsi que de la nature et des circonstances des missions qu'il réalise, ce qui permet d'améliorer la polyvalence et l'efficacité des activités menées pour influencer sur la qualité des missions;
- intégration des composantes du système de gestion de la qualité, pour favoriser l'amélioration continue.

AK : Tu as mentionné que les composantes sont intégrées. Les composantes du nouveau système de gestion de la qualité sont-elles les mêmes que celles du système actuel ou ont-elles changé?

JK : Certaines composantes sont restées les mêmes que celles qui sont prévues dans la norme ISQC 1 actuelle. L'IAASB a conservé certaines composantes, car, selon lui, elles font ressortir des éléments qui demeurent pertinents pour le système de gestion de la qualité du cabinet. Il y a maintenant huit composantes :

1. « gouvernance et encadrement », qui est adaptée de la composante « responsabilités d'encadrement pour la qualité au sein du cabinet »;
2. « processus d'évaluation des risques du cabinet », une nouvelle composante;
3. « règles de déontologie pertinentes »;
4. « acceptation et maintien de relations clients et de missions spécifiques »;
5. « réalisation des missions »;
6. « ressources », qui est adaptée de la composante « ressources humaines »;
7. « informations et communication », une nouvelle composante;
8. « suivi et prise de mesures correctives », qui est adaptée de la composante « suivi ».

AK : Peux-tu expliquer comment une de ces composantes a été modifiée pour être mieux adaptée aux petits cabinets?

JK : Je vais vous donner l'exemple de la composante « suivi et prise de mesures correctives ». L'IAASB a partiellement conservé l'exigence de la norme ISQC 1 actuelle, selon laquelle le cabinet doit réaliser une inspection cyclique couvrant au moins une mission achevée pour chaque associé responsable de mission. Pour améliorer l'adaptabilité de cette exigence, l'IAASB a mis en relief d'autres types d'activités de suivi qui peuvent être plus efficaces. Par exemple, l'exigence révisée :

- admet explicitement les inspections de missions en cours, souvent appelées les revues de missions en cours;
- souligne que pour déterminer la nature, le calendrier et l'étendue des activités de suivi, le cabinet doit tenir compte de divers facteurs, notamment la participation du réseau, le cas échéant, aux activités de suivi et les ressources que le cabinet entend utiliser pour assurer les activités de suivi, comme des applications informatiques ou des ressources humaines supplémentaires;
- souligne que c'est le cabinet qui détermine la durée du cycle. Les modalités d'application donnent des exemples de facteurs dont le cabinet peut tenir compte pour déterminer cette durée, notamment la mesure dans laquelle le cabinet réalise d'autres activités de suivi, comme des revues de missions en cours. Il est également indiqué dans les modalités d'application que le cycle d'inspection peut être établi en fonction du temps, par exemple tous les trois ans, ou d'un autre facteur, comme le nombre de missions réalisées.

AK : Merci Jacqui pour ces observations éclairantes sur les nouvelles propositions. Y a-t-il d'autres ressources disponibles en ce moment?

Voix (sur fond de musique)

JK : Plusieurs ressources sont disponibles et diverses occasions sont offertes aux professionnels en exercice qui souhaitent formuler des commentaires sur les propositions.

L'IAASB prévoit une série de webémissions pour expliquer ses propositions de façon plus détaillée. Les webémissions seront présentées les 28 mars, 25 avril et 7 mai prochains, de 7 h à 9 h, heure de l'Est.

Si vous souhaitez envoyer une lettre de commentaires à l'IAASB à propos de l'une ou l'autre de ses propositions, vous pouvez le faire par l'intermédiaire de son site Web. La date limite de réception des commentaires est le **1^{er} juillet 2019**.

Le Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC) du Canada a approuvé son propre exposé-sondage sur la gestion de la qualité en janvier 2019 et l'a publié le 5 avril 2019. Pour cet exposé-sondage canadien, la date limite de réception des commentaires est le **7 juin 2019**.

Le CNAC tiendra également un webinaire le **11 avril** en anglais et le **18 avril** en français.

De multiples possibilités s’offrent aux professionnels en exercice qui souhaitent se prononcer sur les propositions. Le CNAC tient par exemple des tables rondes virtuelles en mai, ainsi qu’un atelier en personne le 15 mai à Toronto, afin d’effectuer des essais pilotes des exigences révisées.

Pour vous inscrire aux webinaires, aux tables rondes virtuelles ou à l’atelier en personne, consultez la page du projet à l’adresse frascanada.ca/nccq/projets/gestion-qualite.

Ne manquez pas le balado 3, qui présente un résumé des principaux éléments de l’exposé-sondage canadien.

Fermeture en fondu

Animatrices : Jacqui Kuypers et Allison King, directrices du projet sur la gestion de la qualité